

La Maison des Liens Familiaux

et ses petit-déjeuner débats

Jeudi 28 mars 2019

de 9h30 à 12h30

Accueil petit-déjeuner dès 9h00

à la Maison des Liens Familiaux

47, rue Archereau, Paris 19

Métro : Crimée

La parole de l'enfant dans la séparation parentale

Avec

Maître Marion Naigeon, avocate en droit de la famille

Silvia Maccalli, psychologue-médiatrice familiale

BIBLIOGRAPHIE

La Maison des Liens Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les partenaires

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25

www.maisondesliensfamiliaux.fr

maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr



Bonjour à toutes et à tous,

Le centre ressources de la Maison des Liens Familiaux souhaite initier **des petits-déjeuners débats** pour tout public, réunissant des professionnels d'horizons différents, qu'ils soient acteurs du champ de l'enfance, de l'éducation nationale ou de la justice et de la santé mais aussi des parents, et leurs familles afin que leur parole soit portée et non rapportée.

Cette initiative a pour objectif de :

- **Permettre aux familles d'être informées et d'échanger ensemble et avec des professionnels sur des sujets d'actualité auxquelles elles sont sensibles,**
- **Mobiliser les professionnels autour de problématiques communes permettant une approche transversale et pluridisciplinaire,**
- **Encourager les interactions,**
- **Favoriser les échanges et le partage d'expériences, créer du lien de proximité, créer de nouveaux réseaux,**
- **Aller à la rencontre des autres et apprendre d'eux,**
- **Faire connaître les initiatives, structures en lien avec la parentalité à Paris.**

Trois petits-déjeuners débats annuels seront organisés, avec un ou des invités, sur des thématiques souhaitées par les participants.

Ainsi, nous vous invitons à remplir le questionnaire ci-joint qui nous permettra d'impulser de nouveaux débats. Toutes vos suggestions enrichiront nos échanges.

Merci à tous,

Clarisse Bompont, Directrice



L'ENFANT AU COEUR DE LA SEPARATION PARENTALE

Cette rencontre-débat s'adresse aux familles et aux professionnels.

Au cours de ce Petit-Déjeuner, nous échangerons ensemble sur le thème de la parole de l'enfant dans la séparation :

- Quelle place donner à la parole de l'enfant ? Comment interpréter ses propos ? Comment comprendre les paroles différentes qu'il peut exprimer à chacun de ses parents ?
- Comment faire pour que l'enfant se sente entendu sans pour autant le mettre à une place qui le rende tout puissant ? Comment être vigilant pour que la parole de l'enfant ne soit pas instrumentalisée et utilisée dans le conflit des parents ?
- L'audition de l'enfant : est-ce un droit ? est-ce systématique ? qui peut la demander ? à quel âge ? Comment l'enfant peut-il vivre le fait d'être entendu ?
- Quelle liberté de parole peut-il avoir dans le cadre de la procédure judiciaire ? dans le conflit parental ?

Autant de questions qui montrent que la parole de l'enfant au cœur de la séparation n'est pas si facile à comprendre et à appréhender. Cette matinée sera l'occasion d'en explorer ensemble les enjeux sous deux aspects : le point de vue de celui qui la reçoit (juge, parent...) et le besoin de l'enfant.

Une avocate en droit de la famille, maître Marion Naigeon et Silvia Maccalli, psychologue-médiatrice familiale aborderont avec vous toutes ces questions.



Bibliographie sélective

Tous ces documents sont disponibles
au centre de documentation de la Maison des Liens Familiaux.
N'hésitez pas à nous demander une copie
à com.maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr

Revue
et études

Audition et discernement de l'enfant devant le juge aux affaires familiales Giped, octobre 2018, 228 pages. (en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019].

Financée par le GIP Mission de recherche Droit et Justice, cette recherche a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs en droit, en psychologie, en éthique et en économie de la famille sous la direction de Blandine Mallevaey, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, titulaire de la chaire «droits et intérêt supérieur de l'enfant», centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit, faculté de droit de l'université catholique de Lille.

Ce travail avait pour ambition de contribuer à l'amélioration de la participation de l'enfant aux décisions judiciaires prises par le juge aux affaires familiales et susceptibles d'avoir une incidence sur sa place au sein de sa famille et sur ses relations familiales. Cette ambition s'est déclinée autour de deux objectifs principaux, donnant chacun lieu à un axe de recherche : l'évaluation de la capacité de discernement de l'enfant concerné par une procédure devant le juge aux affaires familiales et le déroulement de l'audition de l'enfant par le juge aux affaires familiales.

A l'issue de cette recherche 55 recommandations ont été formulées afin d'améliorer la participation de l'enfant aux décisions judiciaires le concernant au sein de sa famille dans le respect de sa parole et de son intérêt supérieur. Les recommandations les plus marquantes résident dans l'établissement d'une présomption simple de discernement de l'enfant âgé de plus de dix ans et dans l'aménagement d'une procédure de notification directe à l'enfant des droits dont il bénéficie. Les auteurs recommandent en outre une



spécialisation des fonctions de juge aux affaires familiales et demandent que ce dernier soit spécifiquement formé au recueil et à l'écoute de la parole de l'enfant.

<https://onpe.gouv.fr/actualite/audition-et-discernement-lenfant-devant-juge-aux-affaires-familiales>

Caillé Alain, Chaniel Philippe, Corbin Stéphane et al., Quand dire, c'est donné : parole, langage et don, Revue du MAUSS, 2017/2 (n° 50), p. 5-22.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019].

Plus que le silence, la parole est d'or. Et si elle l'est, n'est-ce pas, fondamentalement, parce que la parole est don ? Qu'est-ce, en effet, qu'une conversation, une simple salutation, sinon un flux de paroles données, reçues et rendues ? Bavarder, plaisanter, n'est-ce pas s'adonner, par jeu, au pur plaisir de l'échange des mots ? Au fond, pour détourner la formule fameuse de John Austin, dire n'est pas seulement faire, mais donner. Une telle hypothèse ouvre une perspective audacieuse, insuffisamment explorée. Elle est ici déployée tant pour esquisser une conception résolument relationnelle du langage qu'une approche généreuse de la parole : parole-offrande, telles la parole poétique, la prière, la confiance ; parole-alliance, celle du serment et de la promesse ; mais aussi, notamment en psychanalyse, parole salvatrice, parole qui soigne en permettant de revenir à soi. Comme si les personnes et les sociétés humaines avaient besoin, pour s'affirmer, se manifester et perdurer, de se nourrir sans cesse de ces liens ténus, fragiles, que constituent ces mots qui s'échangent de bouche à oreille. Pour autant, la parole qui se donne possède autant de charmes que de dangers. Elle est aussi lourde de violence potentielle. Ce pourquoi il faut apprendre à « tenir sa langue » ... [Présentation de l'éditeur]

<https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2017-2-page-5.htm>

Ganancia Danièle, « La parole de l'enfant dans la médiation des parents », *Enfances & Psy*, 2017/4 (en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019].

Quelle est la place de l'enfant dans la médiation de ses parents ?

L'enfant est le plus souvent, certes, au cœur de la préoccupation des parents, mais il est aussi l'enjeu et l'instrument de conflits violents entre eux. Ceux-ci sont la plupart du temps des conflits de couple non réglés, les scories de



rancœurs d'ex-conjoints qui poursuivent par l'intermédiaire de l'enfant un « règlement de comptes » qui n'a pu être fait lors de la séparation. La relation parentale est encore totalement polluée par ce passé qu'ils ne sont pas parvenus à dépasser.

<https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2017-4-page-61.htm>

Plana Valérie, Martellet Emmeline, « Mots d'enfants, de parents », *L'école des parents*, 2015/4 (n° 615), p. 12-15.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019].

La parole des parents séparés reprend souvent celle de leur enfant, qu'ils interprètent chacun selon leur vécu. La médiation les aide à prendre de la distance.

<https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2015-4-page-12.htm>

Marcelli Daniel, Séparations conflictuelles : la parole de l'enfant : « Une parole humaine, trop humaine », *L'école des parents*, 2015/4 (n° 615), p. 3-3.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019].

Actes du colloque organisé le 10 mars 2015 par l'École des Parents et des Éducateurs de l'Hérault. Enrichis d'enquêtes et de reportages.

<https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2015-4-page-3.htm>

GRECHEZ J., « La place de l'enfant et de sa parole dans la médiation de ses parents », *Tiers*, Mars 2015, n°12

MAIRE S., « Besoins des enfants, bien être des enfants, intérêts des enfants,... Comment parle-t-on des enfants en MF ? », *Tiers*, Mars 2015, n°12

Parole de l'enfant, *AJ Famille*, n°1, janvier 2014, pages 11 à 34

Plan du dossier :

- l'audition de l'enfant en justice
- Quelles pratiques juridictionnelles du Jaf en matière d'audition des mineurs
- Convention parisienne pour l'amélioration de la pratique de l'audition d'enfant
- L'avocat du mineur devant le JAF parisien



- Avis d'information sur l'audition de l'enfant
- L'audition de l'enfant devant le JAF : examen des arrêts d'appel
- La parole de l'enfant

DERAIN Marie, L'enfant et sa parole en justice, Extraits du rapport 2013 du Défenseur des droits consacré aux droits de l'enfant «L'enfant et sa parole en justice», *Journal du droit des jeunes*, n° 330, 12/2013, p. 7-10

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019].

L'enfant et sa parole en justice - Rapport 2013 consacré aux droits de l'enfant
 A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, chaque 20 novembre, le Défenseur des droits et la Défenseure des enfants remettent un rapport thématique consacré aux droits de l'enfant au Président de la République et aux Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Consacré cette année au thème de la parole de l'enfant en justice. Au travers de l'enfant témoin, l'enfant auteur et l'enfant victime dans le cadre de procédure civile ou pénale, le Défenseur des droits a voulu s'assurer de la prise en compte, par les acteurs de la justice, des droits spécifiques des enfants et de leur effectivité.

<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000776/>

DE COPPET Catherine, Des médiatrices libèrent la parole des enfants, *Direction(s)*, n° 106, mars 2013, pp. 16-17

Le service de recueil de la parole de l'enfant, à Caen, prend en charge les auditions de mineurs pendant les conflits familiaux. Premier du genre en France, il répond aux besoins des juges qui sont parfois démunis face aux exigences légales.

Mallevaey Blandine, « La parole de l'enfant en justice », *Recherches familiales*, 2012/1 (n° 9), p. 117-129.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019].

La rencontre avec le monde de la justice est douloureuse pour tout un chacun, elle l'est plus encore pour un enfant, qui, en raison de sa vulnérabilité, de son inexpérience, de sa difficulté à saisir les enjeux, ne devrait jamais avoir à fréquenter les prétoires. Pourtant, les aléas de la vie, qui feront de lui la victime d'une infraction, celui auquel on reproche une infraction ou celui dont les parents ne parviennent pas à régler un litige le concernant, pourront l'y



amener. Notre droit a tardivement réalisé la nécessité d'aménager des règles procédurales destinées à préserver autant que possible l'enfant confronté à une justice d'adultes. Le législateur a, à la fin du XXe siècle, pris conscience des spécificités liées à la parole de l'enfant en justice, et tenté de construire, en matière civile et en matière pénale, un régime qui réponde à une triple préoccupation : L'enfant a-t-il le droit se s'exprimer en justice ? Comment sa parole est-elle recueillie ? Quelle valeur faut-il accorder à la parole de l'enfant ?

<https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2012-1-page-117.htm>

Dekeuwer-Défossez Françoise, « L'instrumentalisation du discernement de l'enfant », *Recherches familiales*, 2012/1 (n° 9), p. 163-171.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

Le discernement de l'enfant est considéré en théorie comme déterminant la possibilité de tenir compte de sa volonté, que ce soit pour effectuer des choix, donner son opinion sur les questions qui le concernent, ou pour assumer des responsabilités. Mais, en réalité, ce discernement est instrumentalisé par la société : il sera reconnu lorsque l'on souhaite pouvoir imputer à l'enfant une responsabilité, notamment pénale, ou lorsque ses choix correspondent à ce qui est considéré comme convenable par la société. Au rebours, les souhaits et opinions contraires aux attentes de la société seront impitoyablement refoulés au prétexte de l'absence de discernement de l'enfant, en arguant que cette absence de discernement est précisément révélée par l'incongruité de ces demandes.

<https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2012-1-page-163.htm>

Juston Marc, « Le juge aux affaires familiales face au syndrome d'aliénation parentale : comment le repérer et le gérer », *Journal du droit des jeunes*, 2011/7 (N° 307)

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

Il y a de plus en plus d'enfants en danger, victimes des relations conflictuelles de leurs parents. La problématique de l'aliénation parentale envahit de plus en plus les audiences des juges aux affaires familiales, mais aussi des juges des enfants.

Il est important d'avoir pleinement conscience, quand on exerce les fonctions de juge aux affaires familiales, de juge des enfants, d'avocat, de médiateur



familial, de travailleur social, de l'existence de situations de plus en plus nombreuses d'enfants en danger, victimes des relations conflictuelles de leurs parents. De même, ces situations augmentent depuis de nombreuses années sur la scène des juges des enfants, voire constituent la grande majorité de leurs dossiers. Quelques éléments de réflexion sur ce fléau judiciaire, trop souvent aggravé par le judiciaire, peuvent être versés au débat.

<https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2011-7-page-19.htm>

Theault Marie, Sury Jean-Claude, « Écouter l'enfant et le faire entendre : le défi de l'audition de l'enfant dans le cadre d'un service de médiation familiale », Journal du droit des jeunes, 2010/5 (N° 295), p. 37-41

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

La revue a déjà consacré quelques articles sur la place de la parole de l'enfant dans le contentieux familial et, notamment, sur la place que lui réservent les médiateurs, certains étant en désaccord, d'autres considérant que, dès lors que l'opinion de l'enfant doit être prise en compte dans les décisions le concernant, il convient de réserver un espace pour son expression.

<https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2010-5-page-37.htm>

Juston Marc, « L'aléa dans le contentieux familial est-il une fatalité ? », Journal du droit des jeunes, 2010/5 (N° 295), p. 42-45.

L'acte de juger ne se limite pas à dire le droit, mais doit l'interpréter et l'adapter à chaque situation. En matière familiale, plus que dans d'autres contentieux, l'enjeu est de taille, en raison même de la source du conflit qui procède de dissensions dans la sphère familiale et affective, et touche plus que tout autre à l'humain. [Présentation de l'éditeur]

Van Kote Agnès, « Médiation familiale : une autre parole entre l'enfant et ses parents séparés », Connexions, 2010/1 (n° 93), p. 109-119.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

Les médiateurs familiaux ont hésité à accueillir les enfants en médiation familiale. Les risques d'instrumentalisation de l'enfant dans le conflit parental dans un contexte de décision judiciaire et la place donnée à l'enfant par son



audition dans la procédure expliquent ces réticences. Une lecture univoque du concept et du cadre de la médiation et la compétence naissante des médiateurs familiaux ouvraient peu à de telles expérimentations. Les expériences montrent aujourd'hui que l'introduction de l'enfant en médiation familiale est possible dans un protocole d'intervention à repenser. Cet article présente quatre configurations de médiation qui définissent des places pour l'enfant et des dispositifs de médiation spécifiques. Ces expériences permettent de mieux apprécier les mécanismes en jeu dans les familles confrontées à la séparation conjugale.

<https://www.cairn.info/revue-connexions-2010-1-page-109.htm>

Braive Sophie, « La parole de l'enfant dans la procédure civile », *Le Journal des psychologues*, 2009/5 (n° 268), p. 27-31.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

Quel cadre juridique s'impose au juge aux affaires familiales lorsque celui-ci décide d'entendre un ou plusieurs enfants dans une procédure de divorce ou de séparation ? Les textes existants permettent d'envisager ou non le recueil de la parole de l'enfant et, le cas échéant, les conditions de cette audition.

Ils contiennent également un certain nombre de contradictions ou imprécisions qui laissent place à l'interprétation. Quel cadre juridique s'impose au juge aux affaires familiales lorsque celui-ci décide d'entendre un ou plusieurs enfants dans une procédure de divorce ou de séparation ? Les textes existants permettent d'envisager ou non le recueil de la parole de l'enfant et, le cas échéant, les conditions de cette audition.

<https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2009-5-page-27.htm>

Rongé Jean-Luc, « Médiation, droit à la parole et intérêt de l'enfant », *Journal du droit des jeunes*, 2009/7 (N° 287), p. 16-21.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

- La pénible mise en oeuvre de l'audition de l'enfant
- Et la médiation ?
- En droit interne... et international
- Adapter les temps de la médiation à l'audition de l'enfant

<https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2009-7-page-16.htm>



Le Run Jean-Louis, « Pas d'enfant sans paroles ! », Le Journal des psychologues, 2009/5 (n° 268), p. 20-23.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

Du bébé à l'adolescent, l'auteur montre comment le déploiement de la parole est intrinsèquement lié au développement de l'enfant ; il est soumis de même à la nature des interactions qu'il aura avec son entourage, et la place et l'accueil de sa parole détermineront l'usage qu'il pourra en faire.

<https://www.cairn.info/revue-le-divan-familial-2010-1-page-109.htm>

De Montvalon Pelly, « La parole de l'enfant face à l'enquêteur social », Le Journal des psychologues, 2009/5 (n° 268), p. 41-45.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

L'enquêteur social est mandaté par le juge aux affaires familiales pour rencontrer les enfants pris dans des situations de séparation particulièrement conflictuelles. Se présentant au domicile de chacun des parents, il est là pour recueillir la parole de l'enfant. L'auteur traite ici des aspects spécifiques de cette parole et s'interroge sur les vertus thérapeutiques de sa démarche.

<https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2009-5-page-41.htm>

Juston Marc, « Se séparer en parents responsables », Empan, 2008/4 (n° 72), p. 93-98.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

Le divorce, la séparation demeurent pour la plupart des personnes une épreuve douloureuse et lourde de conséquences, notamment pour les enfants, entraînant trop souvent une déresponsabilisation parentale et une fracture importante de la communication entre les parents. L'utilisation de la médiation familiale, encouragée par le législateur, permet aux parents qui se séparent de réapprendre à dialoguer entre eux, de se responsabiliser par rapport à leur enfant et de devenir « acteurs » des décisions à prendre dans le cadre de leur séparation.

<https://www.cairn.info/revue-empan-2008-4-page-93.htm>



Rongé Jean-Luc, « La médiation et l'interprétation qui est faite du recueil de la parole de l'enfant », Journal du droit des jeunes, 2008/8 (N° 278), p. 36-41.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

<https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2008-8-page-36.htm>

Juston Marc, « Les enfants peuvent-ils faire la loi ou dire leurs besoins ? », Journal du droit des jeunes, 2008/8 (N° 278), p. 42-46.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

Sujet de droit, l'enfant a longtemps été réduit au silence, sous couvert de la protection dont il faisait l'objet. Le droit positif a cependant pris en compte la personnalité de l'enfant, lui conférant depuis près de trente ans, de plus en plus d'autonomie, au travers de réformes inspirées de l'idée que le respect de la personne de l'enfant devait conduire à ce que son intérêt soit pris en compte. La Convention internationale relative aux droits de l'enfant a la première consacrée un véritable droit à la parole pour l'enfant qui a suscité d'importantes controverses auprès des praticiens. Le mouvement de libération de la parole de l'enfant a depuis continué son évolution, allant jusqu'à une consécration en droit positif par la loi du 8 janvier 1993, l'article 388.1 du code civil disposant que « désormais, dans toute procédure le concernant, le mineur capable de discernement peut (...) être entendu », l'audition de l'enfant lorsque celui-ci en fait la demande ne pouvant être écartée que par une décision spécialement motivée. La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance a marqué une nouvelle étape, disposant notamment que « l'audition de l'enfant est de droit quand il en fait la demande ». Il reste que ce droit à la parole de l'enfant n'est pas sans poser question.

<https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2008-8-page-42.htm>

Hayez Jean-Yves, « La fiabilité de la parole de l'enfant », Enfances & Psy, 2007/3 (n° 36), p. 61-79.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

L'article discute de la fiabilité de la parole de l'enfant, lorsqu'il révèle qu'il est victime d'agressions inacceptables, notamment sexuelles, en référence aux grandes catégories d'âge concernées : l'âge préscolaire, celui de l'école primaire



et l'adolescence. L'auteur expose de façon détaillée les principaux critères de fiabilité ou de non-fiabilité. Il propose également une conduite à tenir dans les cas assez nombreux où persiste le doute.

<https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2007-3-page-61.htm>

Gebler Laurent, « Le juge aux affaires familiales et la parole de l'enfant : et si on avançait ? », Journal du droit des jeunes, 2007/1 (N° 261), p. 15-19.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

<https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2007-1-page-15.htm>

Gréchez Jean, « Enjeux et limites de la médiation familiale », Dialogue, 2005/4 (no 170), p. 31-44.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

À l'heure où la médiation familiale connaît une médiatisation sans précédent en matière d'accompagnement social et familial avec, notamment, l'apparition d'un nouveau métier sanctionné par un diplôme d'État, l'auteur, pratiquant des médiations familiales depuis 1989, intervenant depuis 1987 dans un Espace Rencontre pour le maintien des relations enfant-parents à Bordeaux puis à Pau, et également conseiller conjugal et familial et psychothérapeute psychanalytique de couple, attire l'attention des professionnels du champ de la famille sur les limites de cette nouvelle forme d'accompagnement du conflit conjugal et familial. C'est ainsi qu'au travers de son approche clinique psychanalytique du couple et de la famille, il indique ce qu'il considère comme des contre-indications à la médiation familiale, et sur la nécessité d'une vigilance extrême de chaque professionnel concerné à poser le mieux possible les limites de son intervention, au-delà de tout enjeu économique, idéologique ou militant.

<https://www.cairn.info/revue-dialogue-2005-4-page-31.htm>

Conflits de loyauté. Accompagner les enfants pris au piège des loyautés familiales COUTANCEAU Roland Dir , DAHAN Jocelyne , Dunod, Paris, 2017.

La loyauté est le plus souvent le signe d'un lien investi dès la naissance aux figures d'attachement que sont les parents. La culture familiale transmise vient « colorer » ces liens de loyauté qui se tissent progressivement dans la vie de



chaque individu. Mais, dans les situations de séparation parentale ou de placement, elle tourmente l'enfant comme l'adulte.

La loyauté est un sentiment fort, légitime ; mais elle peut s'accompagner d'aspects aliénants, lorsqu'elle entrave la liberté de penser et l'autonomie, notamment chez l'enfant pris aux mailles du filet des conflits parentaux.

Chez l'enfant, les auteurs de ce livre collectif ont voulu en décrire les enjeux, en proposant ensuite des regards pluridisciplinaires de l'accompagnement familial.

COUTANCEAU Roland Dir et DAHAN Jocelyne, La parole de l'enfant, Dunod, Paris, 2016, 208 pages.

Ouvrages

La sensibilité à l'écoute de l'enfant s'inscrit dans l'évolution de notre société démocratique ; la loi faisant progressivement de l'enfant une personne à part entière. Mais si tout témoignage d'enfant est précieux, il doit aussi être évalué. Dès lors, dans quel cadre entendre sa parole ? Quelle méthodologie pour l'écouter ? Dans des situations de séparation conflictuelle du couple, comment éviter l'influence de l'un de ses parents ? Comment permettre à l'enfant de sortir d'une position d'enjeu ? Comment démêler ce qui est de « sa demande », de ce qui est de « son intérêt » ? À ces questions que se posent tous les professionnels de l'accompagnement familial, des auteurs (magistrats, avocats, sociologues, médecins, psychologues, médiateurs, travailleurs sociaux) réunis par Roland Coutanceau et Jocelyne Dahan ont tenté de répondre. [Présentation de l'éditeur]

Diane Drory, L'enfant et la séparation parentale, , Edition Yapaka, 2009.

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

De plus en plus de couples se défont laissant, au centre de cette blessure, l'enfant désarçonné. Comment adoucir l'éclatement du premier « triangle amoureux » dont il est issu ? Comment ne pas tomber dans les pièges d'un discours réparateur ? Comment lui offrir un cadre clair par rapport à sa « place d'enfant » ? ...sont autant de questions qui nous laissent en difficultés comme professionnels d'autant plus si nous sommes concernés de manière personnelle par de tels enjeux. En relançant notre questionnement face aux nouvelles conjugalités nous pouvons aider l'enfant à s'y repérer, lui donner la parole face à



certaines déroutés des adultes. A moins qu'il faille offrir une place à son chagrin ou à son silence... En tant que thérapeute, conseiller ou référent habituel de l'enfant et de ses parents, nous devons pouvoir apprécier la tournure que prend l'investissement affectif entre parents et enfants afin d'aider ces derniers à soutenir le bouleversement de leur vie de façon positive

<http://www.yapaka.be/content/1%E2%80%99enfant-et-la-s%C3%A9paration-parentale> Téléchargez gratuitement ce livre en version PDF

Geneviève Monnoye, Le professionnel, les parents et l'enfant face au remue-ménage de la séparation conjugale, Edition Yapaka, 2005

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

- Les parents dans le remue-ménage de la séparation conjugale
- Lorsque l'enfant paraît
- L'enfant et le remue-ménage de la séparation conjugale
- La séparation conjugale, en fonction de l'évolution de l'enfant
- Ce qui fait souffrir l'enfant, c'est la persistance du conflit entre ses parents
- La parole d'un enfant dans ce remue-ménage

Le professionnel face au remue-ménage de la séparation conjugale

L'accompagnement des parents : s'engager sans prendre parti

La pression des interpellations

Les demandes d'attestations

L'accompagnement de l'enfant

La collaboration avec d'autres intervenants

<http://www.yapaka.be/professionnels/publication/le-professionnel-les-parents-et-l-enfant-face-au-remue-menage-de-la-separ>

Jean-Claude Quentel, Comment prendre en compte la parole de l'enfant ?

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

Un entretien avec Jean-Claude Quentel (02 :11), professeur de sciences du langage à l'Université européenne de Bretagne.

Cette vidéo est disponible au format mp4. Vous pouvez la télécharger afin de la visionner hors ligne ou de la graver sur un DVD

<http://www.yapaka.be/video/video-comment-prendre-en-compte-la-parole-de-lenfant>



Podcasts

Une vie de chien ?, Edition Yapaka, 2018

(en ligne). [Page consultée le 19 mars 2019]

« Une vie de chien » a été réalisé pour aider enfants et adultes, à l'école ou en famille, à parler de sujets qui ne sont pas toujours faciles à aborder.

Ce livre est adressé à chaque élève. Il peut être discuté en classe, ramené à la maison.

Les enfants peuvent le conserver et y inscrire le nom des personnes qui peuvent les aider.

Bref, il peut devenir un compagnon de chaque enfant.

<http://www.yapaka.be/livre/livre-une-vie-de-chien>

Pour les enfants et les parents

Françoise Dolto, Quand les parents se séparent, Seuil, coll. Points Essais, 1988.

Ce livre n'est pas un essai de technique analytique et ne contient pas de cas cliniques ; mais tout ce que j'y avance est fondé sur mon expérience clinique. Des parents, dont certains avaient gâché leur vie conjugale - parfois plusieurs vies conjugales successives -, ont pu analyser avec moi le retour de refoulement de leur enfance, liés à la séparation de leurs propres parents et au silence imposé à ces épreuves. C'est pourquoi ce livre est écrit et pour les parents et pour leurs enfants. Il se présente comme une longue interview dont une part concerne aussi ceux et celles qui « administrent les procédures de la justice » à travers les différents « corps de métiers » de cet appareil institutionnel et en dehors de celui-ci. C'est en quelque sorte un livre de citoyenne, psychanalyste de métier qui, on le sait, s'intéresse à ce que peut être la prévention des difficultés dues aux souffrances inconscientes des enfants ; souffrances toujours articulées au non-dit ou à un mensonge implicite, fussent-ils maintenus au nom du « bien » de l'enfant.»

Arene J., Au secours, Comment annoncer la séparation à l'enfant ? Comment reconstruire le lien familial ? Éd. Fleurus, Paris, 2002.

Comment annoncer la séparation à l'enfant ? Comment reconstruire le lien familial ? Un livre pour accompagner les couples qui divorcent et les aider à exercer leur rôle de parents.



Clerget S., Séparons-nous... mais protégeons nos enfants, Éd. Albin Michel, Paris, 2004.

Lorsque ses parents se séparent, l'enfant réagit plus ou moins bien, selon sa personnalité, son âge, son sexe, mais aussi la situation familiale, les causes de la séparation et les remaniements qu'elle entraîne. Parce que séparation ne rime pas forcément avec désolation, Stéphane Clerget, psychiatre pour enfants et adolescents, aborde toutes les interrogations des parents soucieux de protéger leur enfant : Quel est l'impact d'un divorce sur l'enfant selon son âge ? Quand et comment lui annoncer la décision ? Quels sont les droits de l'enfant et comment lui expliquer la loi ? Quelle formule de garde choisir ? Comment définir les relations avec l'autre parent ? Quelles sont les erreurs à éviter ? Quand et comment présenter le nouveau conjoint ? Et ses enfants ? Comment les grands-parents peuvent-ils se situer par rapport à l'ex ? Comment repérer les réactions à retardement de l'enfant ? Aux questions de l'enfant, formulées ou non, à celles des parents, mais aussi des grands-parents, des beaux-parents, des proches... Stéphane Clerget répond avec précision et sensibilité afin d'aider chacun à mettre de côté les conflits pour n'avoir à cœur que l'intérêt de l'enfant. Un véritable guide psychologique pour les parents qui divorcent !

Benzohra, Nour Eddine, L'Art d'être des parents séparés, Paris : Albin Michel, 2017. 288 pages.

Les parents qui se séparent aimeraient pouvoir minimiser, voire dénier, les effets de la rupture sur leurs enfants. Mais à tout âge, ceux-ci s'en trouvent réellement affectés.

Pour surmonter la fracture de sa famille d'origine, l'enfant va avoir besoin de leur aide, quelle que soit la nouvelle structure, monoparentale (le plus souvent maternelle) ou recomposée, et dans les allers et venues entre ses deux parents.

Le Dr Nour-Eddine Benzohra, pédiatre, psychiatre, thérapeute familial, et Colette Barroux-Chabanol, ancienne rédactrice en chef de la revue L'École des parents, répondent ici aux questions qui se posent à ces parents soucieux et soulèvent celles auxquelles ils n'ont pas pensé... même si elles fâchent. Les auteurs offrent aux couples séparés un précieux guide pour les aider à rester parents et favoriser ainsi l'épanouissement de leurs enfants. présentation de l'éditeur



HALMOS, Claude, L'Autorité expliquée aux parents, Paris : Livre de Poche, 2008. 192 pages .

Autorité peut rimer avec aimer et respecter. » L'autorité, aujourd'hui, fait peur. Les parents s'imaginent qu'elle peut être un instrument destiné à soumettre l'enfant au pouvoir des adultes. Et susceptible de ce fait de porter atteinte à sa personnalité et à sa créativité. Or une autre autorité existe qui ne détruit pas les enfants mais constitue au contraire le point d'appui essentiel de leur développement et de leur épanouissement. Dans le langage clair qu'on lui connaît, Claude Halmos répond aux questions d'Hélène Mathieu. Elle explique aux parents pourquoi leur autorité est indispensable à leur enfant, mais aussi pourquoi celui-ci s'y oppose toujours. Un salutaire outil de réflexion pour les familles et pour la société.

Biographie de l'auteur :

Psychanalyste formée par Jacques Lacan et Françoise Dolto, Claude Halmos est une spécialiste de l'enfance connue pour ses interventions sur France Info, dans Psychologies et dans Le Monde de l'éducation. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages dont L'Autorité expliquée aux parents, Pourquoi l'amour ne suffit pas ou encore Grandir.

CASTRO, Dana, Ça va pas fort à la maison : l'enfant et les soucis des grands Paris : Albin Michel, 2004. - 202 p

Ça ne va pas toujours bien à la maison : crise conjugale, maladie, dépression, anxiété démesurée des parents, problèmes matériels, deuil... Que ses parents en parlent ou non, l'enfant y est extrêmement sensible, quel que soit son âge. Il s'inquiète, veut les soulager, croit qu'il y est pour quelque chose, à tendance à mûrir plus vite (trop vite), à essayer de jouer le rôle de parent lui-même, ce qui n'est pas sans conséquences sur son épanouissement. Dana Castro, psychologue clinicienne, psychothérapeute, aide les parents à comprendre le malaise familial et leur explique comment protéger l'enfant des effets de leurs préoccupations. Comment repérer les signes de souffrance de l'enfant ? Comment lui expliquer la situation ? Comment l'aider à rester à l'écart ? Comment lui permettre de ne pas se sentir coupable ? Comment éviter de trop lui en demander ?... La vie est faite d'écueils, mais aucune difficulté n'est insurmontable. Pour les parents comme pour leurs proches et pour les enfants, l'important est de concentrer ses efforts sur le positif et le constructif. Ce livre leur en donne les moyens. [Présentation de l'éditeur]



HALMOS, Claude, Dis-moi pourquoi : parler à hauteur d'enfant, Paris : Librairie générale française, 2013.190 p.

Qu'est-ce qu'un enfant doit, ou ne doit pas, savoir ? Comment l'écouter avant de lui répondre ? Comment lui parler ? Les adultes, souvent, s'interrogent. A juste titre, car parler vraiment aux enfants suppose de les considérer comme des personnes à part entière, capables de comprendre ce qu'on leur dit, sans les prendre pour autant (et sans leur permettre de se prendre) pour des adultes. Une entreprise, qui a souvent la forme d'un pari, propre à notre époque : envisager l'enfant comme un être en construction est en effet le résultat d'une longue évolution historique. Claude Halmos en retrace les étapes avant de nous donner des exemples de ce que peut être une parole « à hauteur d'enfant » : une parole qui ne bêtifie pas et qui ne prend pas l'enfant pour une grande personne. [Présentation de l'éditeur]

Groupiak (Auteur), Cécile Dalnoky (Illustrations), Mes parents se font la guerre, Carré de vignes éditions (sep. 2014)

Un livre qui parle des conflits parentaux qui fabriquent des monstres dans la tête. Pour l'enfant attaché à ses parents, les sentiments destructeurs que se portent ces adultes ne sont pas sans conséquences psychologiques. Souvent, ses difficultés affectives passent inaperçues et ses comportements restent incompris. Un livre destiné aux enfants qui s'y reconnaîtront, ou reconnaîtront un proche ; aux adultes qui les accompagnent : parents, familles, éducateurs, enseignants, soignants...

Perreault, Mélanie, Arbona, Marion, Rosalie entre chien et chat, Saint-Lambert (Québec) : Dominique et compagnie, 2015

Mes parents sont chien et chat. On dirait une blague, mais ça ne l'est pas. Papa trouve que maman mène tout le monde par le bout du nez. Maman trouve que papa est colérique. Moi, je sais que maman a un cœur qui ronronne et que papa a un cœur fragile, fidèle et plein de musique. [Présentation de l'éditeur]

Simon a deux maisons, Saint-Mars, Dominique de, Auteur; Bloch, Serge, Illustrateur - Coppet (Suisse) : Calligram-C. Gallimard, 2005. - 45 p

Les parents de Simon ont divorcé, mais quand son père refait sa vie avec une nouvelle femme qui a déjà un fils... ça se complique ! Ce livre de Max et Lili



parle des difficultés d'un enfant après la séparation de ses parents renoncer à les réunir, partager son temps et son amour, avoir peur de trahir l'un ou s'interdire d'aimer l'autre et enfin accepter ses « beaux-parents »... Il doit être entouré de confiance et de tendresse pour reprendre les rênes de sa vie d'enfant. Sans être envahi par les sentiments de ses parents et avec la permission de les aimer tous les deux, il trouvera mieux sa place dans cette famille élargie. [Présentation de l'éditeur] À partir de 9-10 ans

Divorce : les enfants parlent aux parents, Gannac, Anne Laure, Auteur; Gannac-Mayanobe, Yolande, Auteur . - Paris : Anne Carrière, 2008. - 1 vol. (160 p.).

Pour tous les parents qui n'ont pas le temps, ou le courage, de se lancer dans un essai long et théorique sur «l'art de réussir son divorce», voici enfin un livre court, qui pose des questions concrètes et apporte des réponses simples. Car il n'est nul besoin de grands discours pour éviter les maladresses les plus courantes, les paroles malheureuses et les non-dits destructeurs. Il suffit d'écouter ce qu'ont à nous expliquer les premiers concernés : nos enfants.

Ils ont de 6 à 40 ans. Avec leurs mots à eux, en narrant leurs blessures les plus secrètes, ils nous disent ces vérités qui émeuvent, dérangent ou rassurent.

Remettre la parole des enfants au coeur de la question du divorce, tel est donc l'objectif des auteurs. Chaque expérience décrite est analysée, décryptée, et donne lieu à des conseils précis que tout parent pourra faire siens.

Un accompagnement précieux pour passer le mieux possible le cap d'une séparation.

Anne Laure Gannac est journaliste, chef de service au magazine Psychologies. Aux éditions Anne Carrière, elle est l'auteur de Mère-fils, l'impossible séparation (2004). Yolande Gannac-Mayanobe est psychologue clinicienne.

Nahum M., Le petit garçon qui aimait les mots, Pocket Junior, 2003

Théo a du mal avec les mots : ils sortent de sa bouche tout déformés, ils énervent les parents, la maîtresse et les autres enfants. Il y a le mot, «vorcer», un mot qu'on entend sommer à la maison comme un ordre : «Dis vorcer !» s'exclame papa. Alors Théo crée ses propres mots, des mots qui font moins mal. «Gonache Kinzé dane dane.» Heureusement, il y a l'oncle Jean, qui sait écouter Théo...



Max et Lili veulent éduquer leurs parents [Livre] / Saint-Mars, Dominique de, Auteur; Bloch, Serge, Auteur . - Corminboeuf (Suisse) : Calligram-C. Gallimard, 2010. - 39 p.

Le dernier jour des vacances, Lili est privée de baignade. Elle trouve cette punition injuste. Et avec sa mère stressée par la rentrée, c'en est trop ! Lili décrète que ses parents ne sont pas à la hauteur... Avec Max, elle prend leur éducation en main ! Ce livre de Max et Lili parle de l'éducation des parents. On y découvre ce qui fait souffrir les enfants : le divorce, la tristesse d'un père ou d'une mère...

et ce dont ils rêvent : des parents heureux qui guident et font confiance... S'il ne donne pas la recette des parents parfaits, ce livre peut permettre aux enfants d'améliorer leurs parents et aux parents de tenir bon... Bref, de se parler, de se comprendre et de devenir presque parfaits... [présentation de l'éditeur]

Les miens aussi ils divorcent de Florence Cadier, illustré par Michel Szlazak. De La Martinière, 2008 collection Oxygène, dès 10 ans.

Comment réagir quand les parents se disputent ? Peut-on choisir sa résidence principale ? Un guide complet, pour accompagner les jeunes en cas de divorce. Les miens aussi ils divorcent.

Il s'adresse aussi aux ado mais d'une façon plus frontale peut-être, plus directe. Ici on évoque les parents qui divorcent pour cause de violence, alcoolisme, drogue, on parle clairement de la guerre qu'ils peuvent mener. Ce guide est également très bien fait pour tout ce qui concerne le juridique. Les enfants apprendront ce que sont le juge aux affaires familiales et la pension alimentaire, comment ça se passe en cas de séparation de parents non mariés, ce qu'il arrive quand les parents ne sont pas d'accord sur la garde des enfants, vers qui ils peuvent se tourner (tant dans la sphère privée qu'administrative). On y parle aussi bien-sûr de tout ce qu'ils vont vivre sur le plan émotionnel, comme dans les précédents, mais ici c'est aussi un très bon guide pour tout comprendre à tous les niveaux. Peut-être le mieux fait des trois... en tout cas le plus complet !



Comment survivre quand les parents se séparent [Livre] / Clerget, Stéphane, Auteur; Costa-Prades, Bernadette, Auteur; Azam, Jacques, Illustrateur . - Paris : Librairie générale française, 2012. 154 p.

Tu ne comprends pas pourquoi tes parents se séparent ? Tu en as marre de la garde alternée ? Tu as du mal à t'entendre avec ton beau-père ou ta belle-mère ? Tu trouves tes parents drôlement égoïstes ? La séparation des parents, c'est à la fois triste et très perturbant, parce que tout change. C'est pour ça que, dans ce livre, nous te donnons plein de conseils pour affronter les difficultés de ta nouvelle vie et surmonter peu à peu ton chagrin. Tu verras que ta situation a quelques bons côtés : moins de disputes à la maison, des habitudes différentes chez ton père et chez ta mère, plus de liberté... Courage, c'est à toi de jouer !

Des idées simples pour mieux vivre la séparation de ses parents.[présentation de l'éditeur]

Philippe Grimbert, Laure Monloubou, Quand ça va ! quand ça va pas ? - Leurs émotions expliquées aux enfants (et aux parents !), Edition clochette 2018

Parfois, l'enfant est stimulé par ses émotions et parfois, au contraire, elles prennent trop de place et deviennent pour lui un empêchement, quand il ne peut les reconnaître ou les exprimer. Souhaitons que ce livre puisse l'aider, ainsi que ses parents, à nommer, contenir ou exploiter ces émotions qui sont le sel de la vie quotidienne.

Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent Adele Faber, Elaine Mazlish, Kimberly Ann Coe (Illustrateur) , Roseline Roy Aux éditions du Phare 2012, 408

Pourquoi se quereller avec les enfants quand il est possible de faire autrement ? Basé sur de récentes prises de conscience en psychologie, ce livre présente des façons innovatrices de résoudre les problèmes qu'on rencontre dans toute relation parent-enfant. Il met de l'avant une approche lucide, sensible et respectueuse, qui entraîne moins de stress et plus de gratification pour les parents comme pour les enfants.

Le petit livre pour mieux vivre le divorce - Françoise de Guibert - Pascal Le-maître (illus.) - Bayard Jeunesse (sep 2006)



Le divorce est souvent vécu comme un traumatisme par les enfants : lorsque la famille éclate, le quotidien change et se complique !

Il faut partager son temps entre sa mère et son père, passer d'une maison à l'autre, voire accepter de vivre avec d'autres personnes. Avec délicatesse, ce petit guide va t'aider à mieux comprendre ce que tu ressens, pour que tu t'adaptes au mieux à ces situations nouvelles. Son but est aussi de te rassurer, car après la séparation de tes parents la vie continue... En trois parties et vingt-deux histoires, de l'annonce de la séparation à la séparation elle-même, et lors de l'entrée dans une famille recomposée.

La bouteille à la mère - François David - Aurélie Tressières - Syros jeunesse (fév 2004). (À partir de 8 ans)

Un jour, maman et papa n'ont plus voulu vivre ensemble. Papa est reparti dans son pays, celui où il était né. Et moi je suis restée avec maman. Pendant six mois, je n'ai pas revu papa. Je m'ennuyais beaucoup de lui, jusqu'au jour... Un subtil stratagème pour aborder le thème des enfants issus de couples bi-nationaux qui ont divorcé, et le risque de déni d'autorité parentale par l'une ou l'autre des parties.



VOUS RECHERCHEZ SUR VOTRE ARRONDISSEMENT

Des groupes d'échanges et de réflexions
entre parents ?

Des évènements
à partager avec vos enfants ?

www.maisondesliensfamiliaux.fr

CONSULTEZ

L'agenda
sur notre site internet

VOUS RECHERCHEZ SUR VOTRE ARRONDISSEMENT

Un lieu d'accueil parent / enfant ?

Un espace de rencontre ?

Un CMPP ?

Une PMI ?

ou un autre professionnel ?

www.maisondesliensfamiliaux.fr

CONSULTEZ

L'annuaire parentalité
sur notre site internet

La Maison des Liens Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les partenaires

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25

www.maisondesliensfamiliaux.fr
com.maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr

Le centre Ressources de la Maison des Liens Familiaux

développe tout un éventail d'actions variées et complémentaires

centré sur

le LIEN FAMILIAL



POUR QUI ?

Des enfants, adolescents, parents, grands-parents, etc.,

Des professionnels exerçant dans les domaines éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques,

Des structures sociales, médico-sociales, scolaires, sanitaires, judiciaires, entreprises, associations et organismes gestionnaires, pouvoirs publics, etc.,

Des chercheurs et des étudiants,

De toute personne à la recherche de documentation et d'information.

NOTES

La Maison des Liens Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les partenaires

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25

www.maisondesliensfamiliaux.fr

com.maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr

NOTES

La Maison des Liens Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les partenaires

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25

www.maisondesliensfamiliaux.fr

com.maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr

NOTES

La Maison des Liens Familiaux



Centre Ressources pour les familles et les partenaires

47, rue Archereau 75019 Paris. Tél : 01 42 00 43 25

www.maisondesliensfamiliaux.fr

com.maisondesliensfamiliaux@olgaspitzer.asso.fr